



Termes de référence

Pour le recrutement d'un/e consultant/e sociologue dans le cadre de l'élaboration d'une étude pour identifier les normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des VFG

Structure/organisation	Observatoire national pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes Ministère de la Famille de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées Fonds des nations unies pour la population Union Européenne
Sujet de la consultation	Elaborer une étude pour identifier les normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des Violences Fondées sur le Genre
Durée de la mission	Aout 2022 – octobre 2022
Contexte	<p>La Tunisie s'est engagée sur la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis les premiers jours de son indépendance. Des avancées majeures notamment d'ordre législatif ont été réalisées.</p> <p>Ainsi, depuis 2017, la lutte contre les violences fondées sur le genre en Tunisie a pris une nouvelle envergure à la suite de l'adoption de la loi 2017-58 relative à l'élimination des violences à l'égard des femmes. Plus récemment, le 8 mars 2021, le Conseil des Ministres a validé la nouvelle stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes.</p> <p>Si personne ne peut nier les avancées législatives et sur terrain considérables réalisées par et pour les femmes tunisiennes depuis l'indépendance, il faut admettre que les discriminations et les inégalités persistent et les violences sexistes atteignent des taux alarmants, ce qui nécessite une mise à niveau en termes de réflexion, d'approches et d'outils.</p> <p>En effet, L'enquête de prévalence des violences faites aux femmes de l'ONFP¹(2010) avait montré que près de 47,6% des Tunisiennes âgées entre 18 et 64 ans ont été victimes d'au moins une forme de violence sexiste au cours de leur vie. De son côté, l'enquête du CREDIF sur la violence dans l'espace public de 2016, a montré qu'à l'échelle nationale, 53,5% des femmes interrogées disent avoir subi une forme de violence dans l'espace public². Depuis 2018, près de 45 000 plaintes pour violences faites aux femmes sont déposées annuellement auprès de la police et de la garde nationale³avec une prédominance de la violence conjugale amplifiée par l'acceptation de cette violence dans le cadre familial et l'émergence de la violence digitale. Plus récemment, lors de la période de confinement liée à la pandémie COVID 19, les déclarations pour VFF via la ligne verte 1899 ont été multipliées par 7. En outre, une étude qualitative menée par le CREDIF en 2019 a révélé que 4 femmes sur 5 sont victimes de violences dans l'espace cybernétique⁴.</p>

¹ <http://www.onfp.nat.tn/violence/e-book/violence.pdf>

² <http://www.credif.org.tn/index.php/les-publications/2011-2016/la-violence-fondée-sur-le-genre-dans-l-espace-public-en-tunisie#:~:text=Le%20CREDIF%20a%20r%C3%A9alis%C3%A9%20avec,de%20la%20violence%20dans%20la>

³ Rapport National de lutte contre la violence faite aux femmes, 2018, Ministère de la Femme, Famille et des Personnes Âgées.

⁴ "Violence faites aux femmes dans l'espace numérique: Le cas de Facebook", CREDIF, 2019

	<p>A ce niveau, il est important de commencer par une identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des Violences fondées sur le genre.</p> <p>Dans ce contexte, et dans le cadre des efforts de l'UNFPA pour appuyer la Tunisie à lutter contre les violences basées sur le genre à travers le programme « Pour une réponse intégrée aux violences fondées sur le genre » appuyé par l'Union Européenne, l'Observatoire national pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et l'UNFPA comptent recruter un.e expert.e pour l'élaboration d'une étude visant à identifier les normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des VFG.</p>
Objectif général	<p>L'étude vise une identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des VFG.</p> <p>Elle a pour objectif de déterminer les principaux domaines (incluant les domaines cybernétiques) dans lesquels ces normes (dont les normes d'éducation parentale et celles des milieux professionnels à tendance masculine) et stéréotypes se développent et de proposer des conclusions et recommandations pratiques afin de s'assurer que les acteurs qui oeuvrent dans le domaine de lutte contre les VFG en Tunisie disposent d'une meilleure compréhension de ces phénomènes.</p>
Objectif spécifique	<p>Cette étude va servir de fondement à l'élaboration d'un plan de sensibilisation aux violences faites aux femmes.</p>
Tâches et responsabilités de l'expert.e	<p>Le/la consultant.e sera chargé.e de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêter le cadre et le dispositif méthodologique de l'étude. • Elaborer le cadre théorique de l'étude à partir d'une revue de littérature sur la question. • Analyser les données de l'enquête du point de vue des approches sociologiques appropriées. • Proposer des recommandations et des conclusions pratiques. • Rédiger le rapport final de l'étude. • Rédiger un résumé exécutif en français et en arabe • Présenter les résultats de l'étude.
Période et conditions de la consultation	20 jours de travail étalés entre le 1 ^{er} Aout et le 30 octobre 2022
Date prévue des livrables	<p>15 Aout 2022 – note methodologique de l'étude</p> <p>20 Aout 2022 – Plan de l'étude et les outils de travail (questionnaires, formulaires...)</p> <p>15 Septembre 2022 – 1^{ere} ébauche/draft de l'étude (Copie 0)</p> <p>25 Septembre 2022 – rapport final des résultats de l'étude</p> <p>03 octobre 2022 – Résumé de l'étude en français et en arabe et présentation</p>
Lieu	Principalement sur le Grand Tunis
Suivi/monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes de l'Observatoire national pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et de l'UNFPA. • Le/la soumissionnaire est tenu.e à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.

Qualifications et expérience:	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire en sociologie, sciences sociales, anthropologie, psychologie, droit ou autres disciplines connexes. • Expérience prouvée en approche VFG (stratégie, politique, loi sur VFG), égalité en matière de genre et une bonne compréhension des fondements des discriminations fondées sur le genre. • Expérience en recherches et études qualitatives
Les livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Etude finalisée pour l'identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des VFG
Soumission de candidature	<p>Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un CV actualisé • Exemples d'études, articles et travaux de recherche réalisés • Une note méthodologique relative à l'étude. <p>Date limite d'envoi des candidatures : 11 Aout 2022</p> <p>Veillez transmettre votre demande à l'adresse suivante : tunisia.office@unfpa.org et en cc bouali@unfpa.org</p> <p>avec pour objet « Candidature – Etude normes sociales et sexo-spécifiques - Votre nom et prénom ».</p>
<p>Signature :</p> <p>Date :</p>	